



LA POLITIQUE DE MACRON ET DU GOUVERNEMENT PHILIPPE :

NPA

L'ÉTAT D'URGENCE PERMANENT !

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

BULLETIN NPA POISSY

29 JUIN 2017

Avec le projet de loi « antiterroriste » présenté jeudi dernier au Conseil des ministres, le gouvernement s'apprête à rendre permanent « l'état d'urgence » instauré depuis 2015. Objectif : faire entrer ses principales dispositions dans la « loi ordinaire », et ce avant le 1^{er} novembre 2017.

L'ÉTAT D'EXCEPTION PERMANENT CONTRE NOS LIBERTÉS

Ce texte, présenté par Gérard Collomb, ministre de l'intérieur, comme la « solution » pour éviter une « sortie sèche » de ce régime d'exception, déjà prolongé 6 fois depuis novembre 2015 et qui va l'être une fois de plus d'ici novembre. Macron veut tout simplement... le rendre permanent !

Préfets ou ministre de l'intérieur pourront obliger une personne à « résider dans un périmètre déterminé » sans limitation de durée, ordonner des perquisitions administratives de jour comme de nuit, instaurer des « périmètres de protection » à l'intérieur desquels les forces de l'ordre disposeront de pouvoirs exceptionnels en matière de contrôle des personnes.

Pourtant, cet arsenal juridique et policier ne fera pas reculer la folie terroriste, comme l'ont prouvé les attentats depuis deux ans. Par contre, « l'état d'urgence permanent » permettra de viser les opposants à la politique de Macron, en leur interdisant de manifester, comme cela a été le cas en 2015 lors de la COP 21 ou en 2016 lors de la lutte contre la loi Travail. Jacques Toubon, ancien ministre de Chirac et aujourd'hui « défenseur des Droits » a lui-même qualifié ce projet de « pilule empoisonnée ».

LA VOLONTÉ D'ÉCRASER LA CONTESTATION SOCIALE

Au moment de lancer une nouvelle offensive contre les travailleurs et les classes populaires, le gouvernement cherche surtout à se doter rapidement d'un arsenal de moyens pour criminaliser et réprimer la résistance sociale.

Avant la fin de l'été, le gouvernement veut boucler sa réforme du Code du travail, en allant encore plus loin que la « loi El Khomri ».

Il veut donner au patronat le droit de négocier par

entreprise les horaires de travail, les salaires et les conditions de travail, à des conditions inférieures à celles des Conventions collectives et du Code du travail.

Il veut aggraver la précarité par un recours étendu au CDD à la place du CDI et généraliser le CDI « de chantier » à d'autres secteurs que le bâtiment.

Il veut faciliter les licenciements en permettant aux multinationales de licencier dans leurs filiales, même si elles réalisent de juteux profits au niveau du groupe.

Il veut plafonner les indemnités pour licenciement abusif et limiter les possibilités de saisir les prud'hommes. En légiférant par « ordonnances », Macron espère prendre de vitesse toute tentative d'organiser une mobilisation contre sa « loi travail ». Dès ce mercredi, le gouvernement a présenté la loi d'habilitation pour légiférer par ordonnances, qu'il fera voter au parlement fin juillet. Ceci pour que le 20 septembre, le Conseil des ministres adopte ces ordonnances, avec effet immédiat.

L'URGENCE D'UNE RIPOSTE DANS LES ENTREPRISES ET DANS LA RUE

C'est une preuve supplémentaire de l'urgence à rompre avec la passivité des dirigeants des grandes confédérations syndicales, embourbés dans leurs rencontres bilatérales avec le gouvernement, et à préparer l'affrontement.

Le lendemain du 2nd tour des législatives, à l'appel de syndicats, d'associations et de militants rassemblés pour la construction d'un « Front social », des milliers de personnes, dans une quarantaine de villes, ont manifesté dans la rue leur détermination à ne pas se laisser faire.

Ce n'est qu'un début qui doit nous encourager à réunir les conditions pour un mouvement d'ensemble des salariés, des jeunes, des privés d'emplois...

**Comme nous l'avons fait l'an dernier contre la loi
El Khomri, mais cette fois pour gagner !**



LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Tracts, actus, infos, échanges, tout sur
l'actualité des luttes dans notre secteur

Et maintenant sur Facebook



SOLIDARITÉ AVEC FARID BORSALI !

Le secrétaire du syndicat CGT PSA de notre établissement, Farid Borsali, a été traîné devant les tribunaux par PSA. Le dossier est vide. Tout le monde le sait, la direction de Poissy ne peut évidemment rien lui reprocher si ce n'est de faire son travail de militant. Mais si les méthodes de PSA ont changé avec le temps, on est passé de l'intervention musclée des barbouzes, type CFT ... CSL, à l'intervention genre DRH et appel à la "justice", l'objectif est resté le même : intimider les plus militants pour faire peur à tou(te)s.

Face à cette volonté de nous faire plier, la solidarité a répondu présent.. Vendredi dernier, plus de 200 personnes étaient devant le palais de justice de Versailles, avec tous les camarades de Poissy qui avaient débrayé mais aussi avec des délégations de toutes les usines du groupe et d'autres entreprises pour assurer Farid de leur solidarité. Le jugement doit être rendu le 7 juillet.

Ce « coup tordu » est une tentative d'intimidation de plus pour faire rentrer dans le rang ceux qui se battent contre les bas salaires, les surcharges de travail, les manquements à la sécurité. Il doit avoir le soutien de tous.

INCENDIE MEURTRIER À LONDRES : C'EST TOUJOURS LES MÊMES QUI MEURENT DANS LES INCENDIES !

Droit Au Logement, syndicat de mal logés, de sans logis et de locataires en France, fait part de sa tristesse, de sa solidarité et de sa colère après l'incendie meurtrier qui a fait des dizaines de victimes.

Tristesse car le bilan est tragique, et une fois de plus les locataires modestes sont les premières victimes dans cet incendie,

Solidarité car les sinistrés survivants d'incendies meurtriers en France ont toujours dû se battre pour obtenir un relogement décent, un procès équitable et une juste indemnisation.

Colère car les locataires de cet immeuble de logements sociaux avaient prévenus en vain les autorités des dangers d'incendie suite à une réhabilitation de la façade à l'économie, et l'emploi de matériaux inflammables. Justice doit être rendue !

Droit au logement demande la justice et la vérité sur cet incendie, un procès équitable, le relogement de tous les sinistrés.

UN ÉTAT D'URGENCE PERMANENT POUR FAIRE TAIRE NOS COLÈRES.

Sous prétexte de lutte « contre le terrorisme » le gouvernement de François Hollande a proclamé l'État d'urgence en 2015, prolonger cinq fois jusqu'en juillet. Le gouvernement d'Édouard Philippe veut rendre cet « état d'exception » permanent ! quasiment toutes les mesures de l'état d'urgence pourraient se retrouver dans le droit commun. Ainsi la police peut sans l'autorisation du pouvoir judiciaire, interdire les réunions considérées comme de nature à provoquer ou à entretenir le désordre. Le ministre et ses préfets peuvent placer une personne suspecte sous bracelet électronique et bien sûr interdire une manifestation.

Le gouvernement légalise un genre de guerre intérieure permanente contre tous ceux, militants écologiques, syndicalistes, politiques, qui veulent user de leur droit de manifester contre la politique du gouvernement. Sous prétexte de sécurité, toute mobilisation sur la voie publique est interdite...

RENAULT : PRÈS D'UN MILLIARD D'EUROS DE DIVIDENDES POUR LES ACTIONNAIRES

Après avoir accepté la rémunération de Carlos Ghosn, encore plus fort, l'assemblée des actionnaires a entériné, avec le concours des représentants de l'État, le versement de près d'un milliard d'euros aux actionnaires.

Ce total correspond au dividende de 3,15 euros par action, ce qui est gagné en ne foutant rien par les rentiers et les financiers Comparé aux 2,40 euros versés en 2016, la hausse est de 30 % alors que les salaires sont bloqués chez Renault depuis des années. Il faut remonter à 2008 pour connaître un dividende supérieur, 3,8 euros par actions. C'était pile avant la crise qui allait créer la violente récession de cette industrie.

Aveugles aux crises qu'ils nourrissent par leur avidité de profit, ils préfèrent installer sur les voitures les dispositifs antipollution les moins chers et les moins efficaces.

Assez du blocage de nos salaires et de leur enrichissement sur notre travail !

MICHELIN VEUT SUPPRIMER 1500 EMPLOIS EN FRANCE

La restructuration est mondiale à la mesure de la taille du premier fabricant de pneumatiques dans le monde. Et pourtant Michelin a réalisé plus de 1,6 milliard d'euros de profits en 2016 sur un chiffre d'affaires de presque 21 milliards. La rentabilité a atteint un record avec une marge opérationnelle de 12,9%. Aucune hésitation : Michelin va plus que bien et les mesures annoncées visent à faire encore plus de profits !

Michelin a bien choisi son moment pour annoncer son plan de suppression d'emplois préparé depuis plusieurs mois : pile après les élections et le pouvoir de Macron installé au service des firmes capitalistes. Le groupe Michelin veut maintenant aller très vite pour la signature d'un accord fin novembre avec les syndicats qui accepteront ce jeu de dupes.

Il y mieux et plus urgent à faire qu'à se perdre dans ces négo inutiles. C'est bien la riposte qu'il faut préparer pendant cet été pourri où Macron va préparer ses ordonnances contre le code du travail.

LE FAUX EMPLOYEUR DE PÉNÉLOPE FILLON PROPOSE LA VRAIE GROSSE RÉMUNÉRATION DE CARLOS GHOSN

Devant le tollé général le superbonus préparé pour Carlos Ghosn ne sera pas appliqué, en tout cas pas tout de suite. Le PDG multicartes de Renault se contentera de quinze millions d'euros par an, dont pour le seul tiers temps Renault 7,2 millions d'euros.

C'est bien sûr le PDG qui décide pour lui tout seul mais il lui faut s'abriter derrière un « comité de rémunération ». La surprise du chef : parmi les 5 membres de ce comité soi disant indépendant, il y a le banquier d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière, celui là même inculpé d'abus de biens sociaux pour les 630 000 euros versés à...Pénélope Fillon à ne rien faire. Bref un « expert » en rémunération correspondant à un travail non accompli. Ghosn sait choisir ses affidés dans ce monde où ils se tiennent tous !

Un monde de complicités à renverser !

**Si nos idées t'intéressent, n'hésite pas à nous
contacter : npa.poissy@gmail.com ou 06.80.73.86 77**